

LINGUISTIQUE

MARZENA BLACHOWSKA-SZMIGIEL

Université Adam Mickiewicz

SCHÉMAS FORMELS DES TEXTES DE PRESSE: IMPLICATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS RÉDACTIONNELLES EN FLE

Abstract. Blachowska-Szmigiel Marzena, *Schémas formels des textes de presse: implications pour le développement des capacités rédactionnelles en FLE* [Formal schemes of press texts: implications for the development of editing capacities in FLE (French as a foreign language)]. *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXX: 2003, pp. 3-11. ISBN 83-232-1270-8. ISSN 0137-2475.

The writing of expositive-explicative and argumentative texts is most difficult in learning French at the advanced level. This is due to the fact that students must have not only a knowledge of language and skills in communication but also (or, perhaps, in the first place) the ability to reason. The difficulties also result from the specific formal-rhetorical nature of the above mentioned types of texts. In this article, we propose to make use of the formal patterns of press texts in order to develop the capacity for cohesive writing in French at the advanced level.

Les capacités rédactionnelles au niveau avancé en FLE se traduisent en général en savoir écrire les textes descriptifs, narratifs, expositif-explicatifs et argumentatifs cohésifs et cohérents. En principe, ni la description ni la narration ne posent de difficultés aux sujets apprenant car elles ressortent du traitement d'informations sensorielles indispensables pour le fonctionnement du sujet cognitif dans son environnement physique/social et s'inscrivent dans son expérience. Bien entendu, le sujet apprenant peut buter sur les différences culturelles dues, par exemple à une perception du temps ou des couleurs complètement différente mais heureusement ce n'est pas le cas du sujet apprenant en FLE (bien qu'il existe des différences dans la perception du passé, du présent et du futur entre un Français et un Polonais).

Il n'en est pas ainsi dans le cas de la rédaction des textes expositif-explicatif et argumentatif en FLE car elle demande déjà de mettre en rapport logique des idées et de tirer des conclusions, en bref de raisonner, ce qui reste une habileté générale

relevant plus du développement cognitif du sujet apprenant, de ses capacités intellectuelles que de sa connaissance linguistique. A ceci s'ajoute encore les différences formelles, stylistiques et rhétoriques. C'est pourquoi il n'est pas rare de lire une séquence justificative ou même une dissertation correctes du point de vue linguistique mais pauvre en arguments ou tout au contraire avec beaucoup de fautes de langue mais riches en arguments originaux.

Comment donc développer les capacités rédactionnelles au niveau avancé en FLE? Dans la présente conférence, nous réfléchissons sur les possibilités d'exploiter les schémas formels des textes de presse en cours de compréhension et d'expression écrites dans le but d'améliorer la cohésion des écrits en FLE. Pour ce faire, nous caractérisons d'abord les genres de presse et les types de textes, ce qui nous permettra d'aboutir à un classement opérationnel des articles de presse. Ensuite, afin d'évaluer l'intérêt pédagogique des schémas formels des textes de presse nous passons à l'analyse du schéma argumentatif de l'article *Le mythe de la fin du travail* (*Le Monde*, le 13 novembre 1996) (voir Annexe).

I. GENRES DE PRESSE ET TYPES DE TEXTES

La presse écrite est un produit socio-culturel témoignant de l'évolution de la société et influençant les directions de cette évolution. D'une part, les journaux répondent aux attentes et aux besoins de leurs lecteurs cible, d'autre part, ils participent à la création des besoins particuliers, par exemple en popularisant un mode de vie. Ainsi, les traits représentatifs pour le discours de presse ressortent de l'interaction entre son public cible avec ses attentes, ses goûts et ses besoins et le journaliste qui essaie d'y répondre conformément à la politique de son journal et dans le cadre de ses responsabilités. En même temps, au niveau textuel, les articles de presse se développent selon les règles générales de cohésion. Par conséquent, nous y identifions les trois types d'arrangements textuels de base, à savoir:

- les arrangements d'ordre tabulaire/hiéarchique caractéristiques pour les séquences descriptives et expositivo-explicatives;
- les arrangements chrono-logiques représentatifs pour la séquence narrative;
- les arrangements logiques décidant de la spécificité des séquences argumentatives et caractérisant aussi les séquences expositivo-explicatives.

En somme, les articles de presse décrivent, relatent, expliquent et argumentent, et ce qui décide de leur spécificité c'est leur objet, autrement dit ils traitent des faits ou/et des savoirs sélectionnés d'après les critères d'**actualité**, de **signification** et d'**intérêt** (Gaillard 1980: 29-35). L'information médiatique a toujours un caractère contemporain, l'étendue de ses répercussions peut être locale, régionale, nationale ou mondiale et elle doit éveiller l'intérêt du public cible. La manière de l'approcher lors de la préparation d'un article de presse dépend du lieu de travail du journaliste et de ses responsabilités.

Lorsqu'il s'agit de prendre une position officielle/personnelle sur un événement (un savoir) important de l'actualité, le rédacteur en chef et les rédacteurs en chef adjoints sont appelés à écrire un *éditorial* dont le plan s'approche du plan dialectique de la dissertation: thèse-antithèse-synthèse (Voirol 1986: 62) et qui se caractérise donc par la dominance des arrangements d'ordre logique. Les secrétaires de rédaction, qui peuvent valoriser ou dévaloriser une information par l'emplacement de l'article, sa surface et son habillage, rédigent de courts articles descriptifs (*la brève et le filet*) et narratifs (*la mouture*) à partir des communiqués reçus des sources diverses, par exemple des agences de presse. Les reporters, les journalistes spécialisés, les envoyés spéciaux et les correspondants collectent les informations sur les lieux et suivent l'évolution des événements. Ils rédigent les articles descriptifs (*le portrait*), narratifs (*le compte rendu, le reportage, l'écho*), expositif-explicatifs (*l'analyse*) et argumentatifs (*l'enquête, la critique, la chronique, le billet*). De plus, ils préparent les interviews avec des personnes célèbres (*l'enquête d'identité*) avec des personnalités faisant autorité (*l'enquête d'opinion*) et sur des problèmes d'actualité (*l'enquête sur un domaine particulier*)

Le tableau suivant offre une courte caractéristique des genres de presse répartis, suivant les types d'arrangements textuels dominant, en types de textes à schéma monologique.

Tableau 1

TYPES DE TEXTES	GENRES DE PRESSE
Description	<ul style="list-style-type: none"> • La Brève répond en un minimum de mots (sans dépasser six lignes dactylographiées) aux questions essentielles: <i>qui? quoi? quand? où?</i> et éventuellement: <i>comment?</i> et <i>pourquoi?</i> Souvent, les brèves sont rassemblées sous un titre de rubrique: «En Bref». • Le Filet compte environ vingt lignes dactylographiées et développe plus les réponses aux questions <i>comment?</i> et <i>pourquoi?</i> • Le Portrait présente l'aspect physique, le comportement, les habitudes, le langage, les projets, les ambitions, etc. d'une personnalité décrite et se caractérise par la dominance des arrangements d'ordre tabulaire-hiérarchique.
Narration	<ul style="list-style-type: none"> • La Mouture peut aller de vingt à cent lignes dactylographiées. Le secrétaire de rédaction l'écrit à partir d'informations reçues séparément: soit d'une même source (une agence, un correspondant, etc.) soit de plusieurs sources différentes (agences, correspondants, communiqués ou encore documentation du journal). La mouture relate un événement d'actualité qui peut appeler un commentaire, mais celui-ci vient toujours, soit dans un article séparé et il est signé soit entre les crochets à la fin de la mouture et précédé de la mention NDLR (note de la rédaction). • Le Compte rendu est un témoignage précis sur l'événement. «L'exigence première du compte rendu est de ne rapporter que des faits tous les faits qui paraissent importants au journaliste, nouveaux et intéressants pour son public (...).» (Voirol 1992: 52). • Le Reportage «a pour but de faire voir, entendre, sentir et ressentir ce que le journaliste a vu, entendu, senti et ressenti lui-même» (Voirol 1992: 52). Il met en scène les personnages typés, recourt aux dialogues et aux anecdotes, etc.

	<ul style="list-style-type: none"> ● L'Echo est un court récit anecdotique, pittoresque, amusant ou indiscret souvent rédigé avec une pointe d'ironie qui relève des détails inédits de l'événement de l'actualité.
Exposition-explication	<ul style="list-style-type: none"> ● L'Analyse consiste à expliquer un événement d'actualité qui suscite des questions. Pour ce faire le journaliste cherche les causes de l'événement à travers l'histoire, la géographie, la politique, etc., et dans la conclusion il propose souvent une solution: «La véritable analyse (...) aboutit à un avis, une conclusion provisoire non partisane, ni non plus polémique» (Voiron 1986: 63).
Argumentation	<ul style="list-style-type: none"> ● L'Enquête a pour objectif de formuler des hypothèses et de les vérifier sur le terrain «Une enquête sérieusement menée peut très bien aboutir à une conclusion qui n'avait jamais été envisagée» (Voiron 1986: 60). Dans l'enquête se croise un comportement démonstratif et dialogique. ● La Critique apporte, comme le constate M. Voiron (1992: 67), «une appréciation fondée sur des critères sérieux et argumentée avec rigueur». ● La Chronique peut être confiée à un journaliste réputé ou bien à un spécialiste d'un domaine particulier (par exemple un sociologue) et son objectif consiste à donner des commentaires personnalisés. Le chroniqueur est autorisé à employer la première personne et choisir le ton de son article. L'espoir, l'indignation, la déception, etc., n'importe quel sentiment peut être communiqué à travers la chronique où s'entrelacent une réaction et une réflexion. Le chroniqueur peut donc très bien recourir à une démarche dialogique et diluée. Le titre de la chronique est souvent court, incitatif. ● Le Billet est imprimé en italique pour faire oublier la machine à écrire et souvent signé d'un pseudonyme. Ce qui est d'importance dans le billet c'est de produire l'effet de spontanéité, de surprise, le sujet n'y est qu'un prétexte.

Il est donc possible d'exploiter les schémas formels des articles de presse dans le but d'améliorer les capacités rédactionnelles au niveau avancé en FLE, mais il faut tenir compte de leur spécificité due au contexte d'énonciation. Pour l'illustrer et pour évaluer l'intérêt pédagogiques des schémas formels des textes de presse, passons à l'analyse de l'article *Le mythe de la fin du travail* (*Le Monde*, le 13 novembre 1996).

II. LE MYTHE DE LA FIN DU TRAVAIL

Le schéma formel d'un texte argumentatif comporte une ou deux thèses, un système d'arguments conçu pour valider la thèse, ou en cas de deux thèses d'en valoriser une, et une conclusion. Suivant le nombre de thèses, les textes argumentatifs se divisent en monogérés et polygérés (Bronckart 1985: 50). Les textes du premier groupe se caractérisent par les démarches expositive-explicative, démonstrative ou bien diluée, tandis que les textes du deuxième groupe adaptent les démarches explicitement polémiques, c'est-à-dire dialectique, anthitétique ou dialogique (Boissinot 1992: 41-42). Le tableau suivant récapitule le présent classement en tenant compte du type d'arrangements textuels contribuant à la spécificité des variantes du schéma argumentatif.

Tableau 2

DÉMARCHE	TYPES D'ARRANGEMENTS TEXTUELS DOMINANT
Expositive-explicative	→ TABULAIRE/HIÉRARCHIQUE
Demonstrative	→ LOGIQUE
Diluée	→ TABULAIRE/HIÉRARCHIQUE ET LOGIQUE
Explicitement polémique	→ LOGIQUE

Le schéma formel de l'article *Le mythe de la fin du travail* se développe selon une démarche explicitement polémique comportant les éléments du schéma dialogique et anthététique et se présente comme suit:

Thèse A: *Pourquoi dans ces conditions, considérerait-on comme inéluctable que de nos jours l'individu sans travail cesse d'être regardé comme un citoyen honorable?* [paragraphe 1, phrase 2]

↓
TRANSITION *Mais* [paragraphe 1, phrase 4]

Thèse B: *Mais pouvons-nous réellement compter sur une pareille évolution du regard social?*

↓
Séquence justificative pour la thèse A [paragraphe 3, phrases 1-5]

↓
TRANSITION : *Pourtant* [paragraphe 3, phrase 6]

↓
Contre-argumentation ou Séquence justificative pour la thèse B [paragraphe 4, paragraphe 5 phrase 1]

↓
TRANSITION *Certes* [paragraphe 5, phrase 2]

↓
Argument pour la thèse A [paragraphe 5, phrase 2]

↓
TRANSITION *Mais* [paragraphe 5, phrase 3]

↓
Deux arguments pour la thèse B [paragraphe 5, phrase 3 et 4]

↓
CONCLUSION

Le schéma de l'article étudié est fondé, en premier lieu, sur une différenciation de la théorie et de la pratique. La première, offre au lecteur *une vision d'égalité civique* (paragraphe 3, phrase 1-5), la seconde la démolit en proposant deux représentations péjoratives, stéréotypées, du pauvre: celle du *faible qui quémande* (paragraphe 4, phrase 1-2) et celle du *prédateur qui force d'autres à nourrir son oisiveté* (paragraphe 4, phrase 3-4). La vie sans travail appartient ainsi à l'idéal inaccessible à notre époque (paragraphe 6, phrase 2-3): le travail reste une valeur incontestable et l'oisiveté, identifiée à la pauvreté, est traitée comme un défaut cardinal. De cette dissociation majeure ressortent les autres, à savoir:

- de juste *versus* injuste qui se traduit en opposition entre l'égalité civique (paragraphe 3, phrase 1-5) en théorie et l'inégalité sociale en pratique;
- de possible *versus* impossible qui correspond à la capacité à fonder une société nouvelle (en théorie) (paragraphe 5, phrase 2) et l'incapacité à le faire même dans le XXI^e siècle (en pratique) (paragraphe 5, phrase 3-4 et paragraphe 6, phrase 2).

Le sujet énonçant bâtit son raisonnement sur des opinions toutes faites en recourant en premier lieu aux arguments d'autorité qui renforcent son point de vue sans vraiment le justifier. Les connecteurs marquent les étapes clefs de son raisonnement, c'est-à-dire:

- l'aboutissement des idées dans l'introduction (*donc*);
- la mise en valeur des arguments pour la thèse B dans le développement (*mais, pourtant, certes*).

En somme, dans ce texte se croisent des arrangements d'ordre logique et tabulaire/hierarchique. Ce qui constitue l'avantage pédagogique de l'article en question, c'est la clarté de son schéma formel quoique ce dernier diffère du schéma de la dissertation française.

En l'exploitant en cours de compréhension et d'expression écrites, il est possible de sensibiliser l'étudiant:

- aux composants du schéma argumentatif, par exemple par leur identification dans le texte en question suivie d'une activité qui consisterait à représenter l'article sous la forme d'un schéma arborescent;
- aux variantes du schéma argumentatif, par une étude comparative de l'article en question et d'une dissertation suivie d'une activité qui consisterait à les dessiner;
- aux constituants de l'introduction et de la conclusion dans le but de faire ressortir les ressemblances et les différences avec ceux de la dissertation, par une étude comparative de l'article en question et d'une dissertation suivie d'une activité de réécriture de l'introduction et de la conclusion de cet article de presse de façon à pouvoir les insérer dans une dissertation;
- aux arguments affirmatifs et quasi-logiques, par leur repérage dans l'article, la recherche d'exemples dans d'autres textes argumentatifs et enfin par leurs formulations pour des thèses proposées par l'enseignant;
- aux rapports logiques explicites, par leur identification dans l'article suivie des activités qui consisteraient à compléter des séquences argumentatives par des

connecteurs et des expressions à valeurs des connecteurs ainsi que des activités dont l'objectif serait de rédiger des séquences à partir des connecteurs choisis par l'enseignant;

- aux rapports logiques implicites, par leur inférence de l'article en question.

III. CONCLUSION

Les articles de presse se développent selon les règles générales de cohésion, mais leurs schémas formels sont adaptés aux exigences de leur contexte d'énonciation, c'est pourquoi une analyse solide et détaillée devrait précéder l'exploitation des textes de presse en cours de FLE. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'étude qui précède confirme la possibilité d'exploiter les schémas formels des articles de presse dans le but d'entraîner l'étudiant à identifier/appliquer les types d'arrangements textuels et les types de schémas formels ainsi qu'à repérer les cas d'hétérogénéité séquentielle dans les types de textes particuliers et à articuler dans leurs propres productions les différents types de séquences.

Ces capacités qui correspondent au niveau de la mise en texte et contribuent à améliorer la cohésion des écrits des étudiants doivent bien entendu être développées en interaction avec les capacités à identifier/appliquer les procédés de la mise en discours, à savoir:

- les référentiels spatio-temporels,
- les temps verbaux absolus et co-textuels,
- les subjectivèmes,
- les stratégies de citations.

BIBLIOGRAPHIE DE RÉFÉRENCE

- Adam, J.-M. (1990), *Éléments de la linguistique textuelle*, Bruxelles: Mardaga.
- Adam, J.-M. (1994), *Le texte narratif*, Paris: Ed. Nathan.
- Adam, J.-M. & Petitjean, A. (1989), *Le texte descriptif*, Paris: Ed. Nathan.
- Adam, J.-M. (1997), *Textes, types et prototypes*, Paris: Ed. Nathan.
- Blachowska, M. (1995), *Indices argumentatifs dans l'enseignement/apprentissage des stratégies d'argumentation au niveau avancé: suggestions didactiques*, Neofilolog 11, p. 10-21.
- Blachowska, M. (1999), *La cognition et l'enseignement/apprentissage de l'argumentation au niveau avancé de FLE*, La pensée et la langue, p. 152-160, Kraków: Wydawnictwo Naukowe AP.
- Boissinot, A. (1992), *Les textes argumentatifs*, Toulouse: Bertrand-Lacoste.
- Boucharenc, M. & Feller, M. (1991), *Littérature et types de textes*, t. 2, Paris: Technipus.
- Bronckart, J.-P. (1985), *Le fonctionnement des discours, un modèle psychologique et une méthode d'analyse*, Paris: Delachaux & Niestlé.
- Carrell, P. (1990), *Rôle des schémas de contenu et des schémas formels*, Le français dans le monde n° spécial, Recherches et application, p. 16-29.

- Charolles, M. (1994), *Cohésion, cohérence et pertinence du discours*, R.I.L.F n° 29, p. 125-151.
- Chatman, S. (1991), *Arguments et narrations*, Colloque de Cerisy L'argumentation, p. 147-152. Textes édités par A. Lempereur, Liège: P. Mardaga.
- Declercq, G. (1993), *L'art d'argumenter: structures rhétoriques et littéraires*, Paris: Éd. universitaires.
- Gaillard, Th. (1980), *Techniques du journalisme*, Paris: PUF.
- Mirabail, H. (1994), *Argumenter au lycée*, Bertrand-Lacoste, CRDP Midi-Pyrénées.
- Moeschler, J. (1985), *Argumentation et conversation, éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris: Hatier.
- Voirol, M. (1992), *Guide de la rédaction*, Paris: CFPJ.

ANNEXE

Le mythe de la fin du travail par Philippe d'Iribarne

La résistance persistante du chômage aux multiples thérapeutiques que les gouvernements de tous les bords mettent en oeuvre, année après année, conduit assez logiquement à rechercher les moyens de rendre supportables une situation où nombre de ceux qui désirent travailler sont durablement privés d'emploi. On fait remarquer ici ou là que, après tout, le fait de travailler n'a pas toujours été, et de loin, un attribut majeur de l'individu bien intégré dans sa société, que les Grecs ont valorisé une vie de loisirs, qu'au début du siècle l'état de rentier était encore considéré comme parfaitement respectable. Pourquoi, dans ces conditions considérerait-on comme inéluctable que de nos jours l'individu sans travail cesse d'être regardé comme citoyen honorable? Pouvons-nous réellement compter sur pareille évolution du regard social?

On ne peut répondre sérieusement à la question sans distinguer deux formes bien différentes de vie sans travail. La vie de celui qui faisant partie des forts, a dans sa dépendance suffisamment d'esclaves, ou suffisamment de biens, pour en forcer d'autres à travailler pour lui et la vie de celui qui, faible, dépourvu de capacité à assurer sa propre subsistance, en est réduit à dépendre d'autrui pour survivre. C'est bien sûr la vie du premier que les Grecs louaient, pendant qu'ils méprisaient le second. Et quand les sociétés européennes regardaient le riche rentier avec considération, elles traitaient au mieux avec une commisération condescende celui qui mendiait son pain. Comment donc peut être vu, en donnant sens à sa situation, celui que certains de nos contemporains invitent à vivre autrement qu'en travaillant?

Une première lecture se dessine sans doute dans un registre politique et juridique. Chacun, en tant que membre d'une société de citoyens, a droit à la solidarité de ses égaux. Quand la collectivité lui donne les moyens de subsister, elle ne fait que respecter ses droits. A recevoir une aide, on ne ressemble ni aux dominants qui en obligent d'autres à travailler pour eux, ni aux dominés qui dépendent de la bienveillance d'autrui. On reste citoyen, égal en dignité à tous les citoyens. Pourtant, dès qu'on quitte ce registre des principes et des lois pour se situer dans le registre des rapports sociaux quotidiens, cette vision d'égalité civique a du mal à résister aux deux visions traditionnelles de celui qui n'assure pas sa propre subsistance.

Bien sûr, l'image du faible qui quémante et se soumet aux exigences des questionnaires des diverses formes d'aide, à leurs questions inquisitrices, à leurs ingérences dans sa vie la plus intime (ne peuvent-ils pas, s'il se conduit mal, aller jusqu'à lui enlever ses enfants?), et est ainsi réduit à une situation indigne, n'a pas disparu. Combien d'allocataires du RMI vivent leur situation en la regardant à

travers cette image? Mais l'autre image, celle du prédateur qui n'attend pas qu'on lui donne mais qui se sert, qui force d'autres à nourrir son oisiveté, n'a pas été oubliée non plus. C'est elle qui anime les réactions populaires face au mauvais pauvre, qui est accusé d'abuser cyniquement de l'aide publique ou qui, mêlant hommes et chiens dans des bandes agressives, fait peur aux honnêtes gens.

Entre ces deux images, de celui qui reçoit et dépend, et de celui qui prend et exploite, il n'est guère de place, parmi les bons citoyens, pour qui ne travaillent pas. Certes, on peut, face à ces réactions du corps social, mettre en avant la capacité imprescriptible des humains à se libérer des pesanteurs du passé, à faire table rase des conceptions anciennes pour construire une société nouvelle. Mais l'expérience de ces derniers siècles montre les limites d'un tel volontarisme. Et, plus encore, n'est-ce pas la vision même d'une société de citoyens rassemblant des individus émancipés de toute dépendance qui nous fait juger nos congénères à l'aune de l'idéal de celui qui ni ne dépend ni n'a réduit autrui à dépendre?

La fin du travail? Peut-être un jour, mais dans une société fondée sur des principes tellement différents de ceux auxquels nous adhérons qu'elle n'est ni pour aujourd'hui ni pour demain ni, à coup sûr, pour le siècle à venir.

Le Monde, le 13 novembre 1996